



2023/0264(BUD)

26.7.2023

PROJET D'AVIS

de la commission de la culture et de l'éducation

à l'intention de la commission des budgets

sur le projet de budget général de l'Union européenne pour l'exercice 2024 –
toutes sections

(COM((2023)0300) – C9-0xxx/2023 – 2023/0264(BUD))

Rapporteur pour avis: Morten Løkkegaard

PA_NonLeg

SUGGESTIONS

La commission de la culture et de l'éducation invite la commission des budgets, compétente au fond, à incorporer dans la proposition de résolution qu'elle adoptera les suggestions suivantes:

1. signale que la guerre d'agression menée par la Russie en l'Ukraine, qui contribue à la forte inflation que connaissent de nombreux États membres, met en lumière la nécessité de soutenir les secteurs et industries de la culture et de la création ainsi que le secteur éducatif; appelle de ses vœux, à cet égard, des augmentations considérables des dotations des programmes importants de l'Union consacrés aux citoyens européens, notamment les jeunes, à la culture et à l'éducation, à savoir les programmes Erasmus+ et Europe créative;
2. souligne que le programme Europe créative est le seul programme de l'Union qui soutient directement les secteurs et industries de la culture et de la création et qu'il doit, à ce titre, être considérablement renforcé afin de remplir ses missions en 2024, notamment garantir la reprise complète du secteur après la pandémie et sa résilience face à l'inflation actuellement élevée, qui réduit également le pouvoir d'achat des citoyens européens;
3. rappelle que les médias d'opinion et d'actualité doivent être soutenus afin de contrer la guerre permanente de l'information, qui s'intensifie et qui menace le débat public dans les démocraties européennes ainsi que leurs élections, dont celles du Parlement européen qui se tiendront en 2024; insiste dès lors pour que le volet Transsectoriel du programme Europe créative soit renforcé à hauteur de 15 millions d'EUR; rappelle, de plus, la nécessité d'accroître le soutien aux secteurs et industries de la culture et de la création afin d'aligner le programme Europe créative sur les objectifs du nouvel agenda européen de la culture de 2018 et sur les priorités et actions correspondantes du programme de travail 2023-2026 de l'UE en faveur de la culture; aussi le volet Culture devrait-il être renforcé à hauteur de 15 millions d'EUR; souligne en outre la nécessité de renforcer le volet Média à hauteur de 13 millions d'EUR afin de soutenir le secteur de l'audiovisuel;
4. insiste sur le rôle central du programme Erasmus+ dans la promotion des valeurs européennes et la formation d'identités européennes grâce à l'éducation et à l'apprentissage dans plusieurs États membres; demande par conséquent une augmentation significative de l'enveloppe du programme Erasmus+, à hauteur de 60 millions d'EUR;
5. estime qu'une hausse du budget participera également à la poursuite de l'écologisation et du passage au numérique du programme Erasmus+ ainsi qu'à de nouvelles mesures d'inclusion permettant la participation de plus de jeunes Européens défavorisés et de plus d'apprenants; insiste également sur la nécessité de soutenir le sport, notamment le sport électronique et la ludification du matériel pédagogique, au titre du programme Erasmus+ afin de promouvoir le rôle du sport dans l'amélioration de la santé et de l'inclusion sociale et dans la lutte contre les discriminations;
6. sollicite une légère hausse de la dotation du corps européen de solidarité afin de soutenir

les jeunes qui prennent part à un engagement civique ou à des actions de solidarité; signale que son volet humanitaire doit être renforcé afin d'accroître les efforts déployés dans le cadre de ce programme concernant les conséquences de la guerre d'agression menée par la Russie en Ukraine.